

Sécurité au travail et protection de la santé dans les institutions

Une protection ciblée pour le personnel soignant et encadrant

La protection de la santé du personnel et la prévention des accidents sont des facteurs clés dans les institutions de soins et les structures sociales, car seuls les membres du personnel motivés et en bonne santé peuvent se dévouer entièrement à leur travail exigeant. Le recours à une solution de branche garantit une mise en œuvre optimale de la sécurité au travail et de la protection de la santé.

Ces derniers mois, la pandémie a confronté les institutions de soins et les structures sociales à des défis complexes. Pour les directions des établissements concernés, il a fallu notamment maintenir des conditions de travail aussi agréables que possible malgré les mesures sanitaires. Ces situations mettent particulièrement en lumière l'importance de la sécurité au travail et de la protection de la santé en institution. La charge physique et mentale déjà lourde qui pèse sur le personnel augmente encore, renforçant le risque d'accidents et de problèmes de santé.

Pour avoir un personnel en bonne santé, satisfait et performant, il faut des postes de travail de qualité. Les directions des établissements doivent

donc porter aux questions de sécurité au travail et de protection de la santé l'attention qu'elles méritent. Un recensement continu des dangers ainsi qu'une planification et une mise en œuvre optimales des mesures nécessaires permettent aussi de réduire durablement les absences pour maladie ou accident du personnel.

Différentes possibilités de mise en œuvre

En Suisse, tous les employeurs sont tenus au respect de la directive 6508 de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST). Celle-ci leur impose de faire appel à des médecins ou d'autres spécialistes de la sécurité au travail (MSST) dès que leur person-

nel est exposé à des dangers particuliers ou si les connaissances requises font défaut dans l'entreprise. Les inspecteurs cantonaux et inspectrices cantonales du travail s'en assurent de manière régulière.

Quelles possibilités les établissements ont-ils de mettre en œuvre un système de sécurité interne et de respecter l'obligation légale de faire appel à des spécialistes MSST? Il en existe, pour l'essentiel, trois:

Solution individuelle: L'institution met elle-même au point un système de sécurité individuel. Il doit pour cela faire appel à des spécialistes MSST externes ou se procurer les connaissances requises.

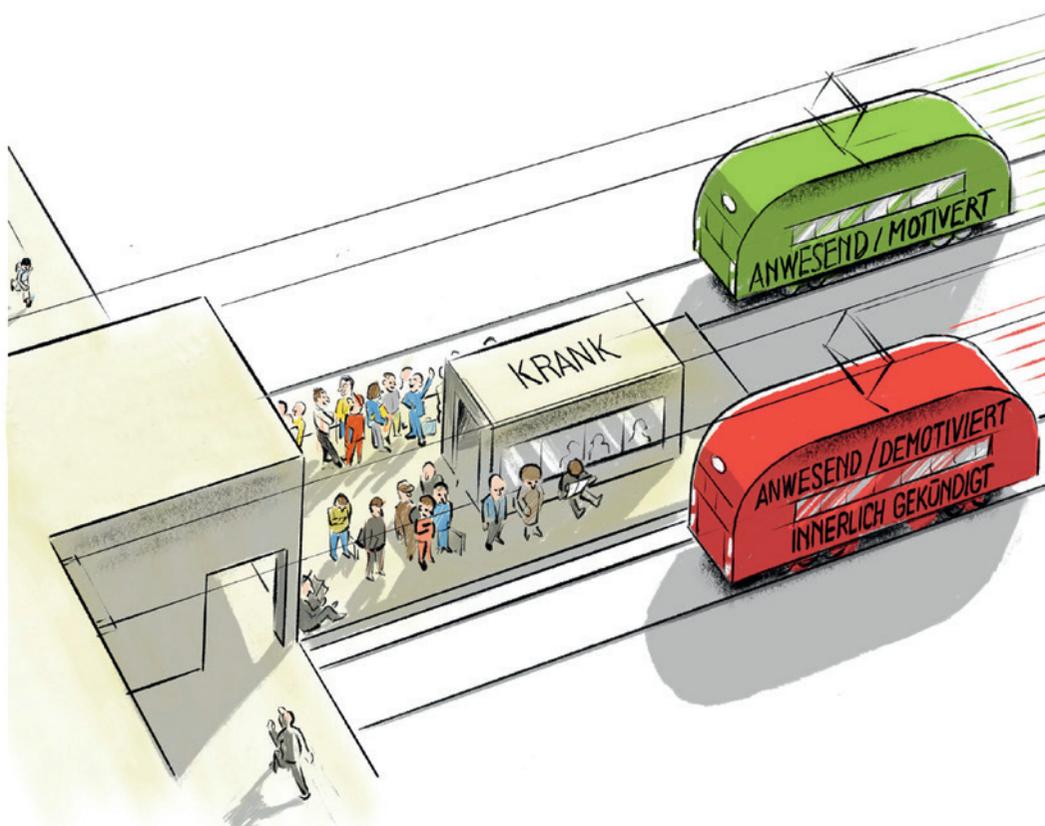
Solution type: L'institution reprend auprès d'une société de conseil un système de sécurité ou d'assurance qualité devant être adapté à ses propres conditions. Il est souvent nécessaire de faire appel à des spécialistes MSST.

Solution de branche: Met à disposition de l'institution un système de sécurité spécifique à la branche (manuel/module) et des listes de contrôle et offre des formations et d'autres prestations. La réalisation et la mise en œuvre se font directement en interne. Les solutions de branche sont soutenues par les partenaires sociaux de la branche et mises au point en collaboration avec des spécialistes MSST.

Solution de branche, la «voie royale»

La solution de branche constitue sans conteste la voie royale. Elle a pour avantage de solliciter les spécialistes MSST collectivement et est en plus actualisée en permanence. 800 des quelque 2100 institutions suisses font déjà confiance à la solution de branche certifiée CFST de Sécurité au travail en Suisse, qui compte parmi ses membres fondateurs et gestionnaires l'association de branche nationale Curaviva.

Une mise en œuvre professionnelle de la sécurité au travail et de la protection de la santé peut contribuer à une meilleure situation de travail et, donc, à un personnel plus motivé. Illustration: Urs Freitag



Créée en 1999, la solution de branche de Sécurité au travail en Suisse offre aussi aux institutions, depuis le départ, des solutions adaptées. Les modules «Institutions sociales» et «Facility Management» couvrent toutes les activités pertinentes pour tous les domaines de travail des institutions de soins et structures sociales, synthétisées dans des chapitres aux fins de l'évaluation des risques, de l'assistance et des soins à la manutention de charges en passant par la gastronomie et la lingerie. Les membres bénéficient en plus d'une vaste offre de formations de base et continues.



La mobilisation de personnes comporte de grands risques de santé pour le personnel soignant: la mise en œuvre d'une solution de branche contribue aussi la manutention correcte de charges. Image: panthermedia.net

Seule à offrir une solution de branche en Suisse, Sécurité au travail en Suisse propose, avec le logiciel web Previtar, un outil numérique qui permet de documenter l'intégralité du système de sécurité interne. Previtar est aussi adapté aux appareils mobiles: les responsables peuvent ainsi consulter toutes les informations importantes sur leur tablette ou téléphone mobile en circulant dans l'entreprise, reconnaître les manquements et dangers directement sur place et les documenter avec des photos. Résultat: un gain de temps considérable conjugué à des coûts contrôlables.

Petra Schmitt, membre de la direction de Noveos à Riedikon (Zurich), est également convaincue des atouts de la solution de branche. Noveos œuvre à offrir aux personnes vivant avec un handicap psychique un mode de vie, un travail et un logement adaptés à leurs besoins. «Depuis 2019, Sécurité au travail en Suisse nous accompagne dans la mise en œuvre et le perfectionnement de la solution de branche au sein de Noveos. Le logiciel web Previtar en est un pilier important. Il permet de documenter en détail les différents dangers et risques et de superviser les mesures

correspondantes. Chez Noveos, nous nous assurons donc en interne que la sécurité au travail et la protection de la santé bénéficient de l'attention qui leur est due à tous les niveaux.»

Selon une comparaison actuelle du marché réalisée par Sécurité au travail en Suisse, la solution de branche est la plus avantageuse économiquement pour les institutions suisses. Elle fait en plus l'objet d'un perfectionnement continu. Autre avantage: elle est intégralement disponible en français, en allemand et en italien.



SÉCURITÉ AU TRAVAIL EN SUISSE
Association suisse pour la sécurité au travail
et la protection de la santé

La solution de branche pour les institutions

- Sécurité au travail, protection de la santé, gestion de la santé en entreprise: outil spécifique à la branche de détermination des dangers et de planification des mesures
- Satisfait à l'obligation légale de faire appel à des spécialistes MSST en cas de dangers particuliers
- Effet préventif contre les accidents et leurs conséquences
- Format numérique, toujours disponible en ligne et hors ligne
- Échange d'expériences avec d'autres institutions
- Offre de formations et prestations axée sur la pratique
- Économies de temps et de coûts

www.securite-travail.ch

Contactez-nous : Sécurité au travail en Suisse, Bureau romand : +41 24 424 20 44
info@securite-travail.ch

